



DAAC/23-983-132 du 45201

**APPEL A CANDIDATURES POUR UNE MISSION DE PROFESSEUR RELAIS DAAC AUPRES DU
FESTIVAL D'AVIGNON**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE - Tel : 04 42 93 88 41 - mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'une enseignante ou d'un enseignant de l'enseignement public, assurant une mission de conception, d'accompagnement et de promotion des projets menés en partenariat avec le Festival d'Avignon, rémunéré(e) sous la forme d'indemnités pour mission particulière (IMP), taux 5, soit 3750 euros annuels.

L'enseignante ou l'enseignant sera choisi(e) pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire, du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des modalités du travail en partenariat avec des structures culturelles.

La proximité géographique avec le territoire concerné est requise afin d'assurer une présence régulière.

Le professeur relais DAAC est expert dans un domaine, mais il a également des compétences transversales lui permettant de renseigner les équipes pédagogiques pour l'ensemble des 8 domaines mobilisables dans des projets EAC : arts visuels et patrimoine / cinéma et audiovisuel / culture scientifique / histoire et mémoire / éducation aux médias et à l'information / livre et lecture / musique / spectacle vivant.

Le professeur relais DAAC travaille pour les élèves de tous les niveaux, de la maternelle jusqu'au baccalauréat, et il s'adresse aux enseignants de toutes les disciplines.

Au niveau territorial, il est l'interlocuteur privilégié des personnels de direction, des inspecteurs et des enseignants pour la mise en place du PEAC.

MISSION GENERALE

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'action culturelle, il ou elle assurera la mission de professeur relais auprès du Festival d'Avignon.

CONNAISSANCES ATTENDUES

- les textes officiels et de référence relatifs à l'éducation artistique et culturelle
- les grandes priorités nationales et académiques en matière de politique éducative et culturelle
- les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, le référentiel, et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés, ADAGE.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

- attester d'une expérience certaine dans le domaine du théâtre (classique et contemporain) et du spectacle vivant
- savoir animer des actions de formation
- savoir produire des supports pédagogiques à destination des enseignants

- maîtriser les outils de communication et informatiques, notamment pour les valorisations de projets

QUALITES RECHERCHEES

- avoir une aisance écrite, orale et relationnelle
- savoir gérer le suivi de plusieurs projets en même temps
- s'inscrire dans une démarche collective de projet
- savoir travailler en équipe
- savoir rendre compte de ses missions

MISSIONS SPECIFIQUES

- Mise en œuvre du Plan Académique de Formation : conception, communication, gestion, suivi de deux formations (Pratiques théâtrales au Festival d'Avignon et Lycéens en Avignon)
- Coordination du dispositif « J'y suis j'en suis » : communication, diffusion, prospection, lien entre les partenaires
- Favoriser la connaissance et la compréhension des offres et actions culturelles du Festival auprès de la communauté scolaire
- Concevoir et rendre accessible des ressources pédagogiques autour des actions EAC du Festival à destination des enseignant(e)s
- Participer à la création et à la structuration des parcours éducatifs du Festival

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2023-2024, à compter du 13 novembre 2023. Elle pourra être renouvelée en fonction du premier bilan établi en juin 2024.

Les enseignant(e)s souhaitant faire acte de candidature sont invité(e)s :

- à prendre contact avec Camille Berthod, responsable du domaine Théâtre et Spectacle Vivant à la DAAC : daac.theatre@ac-aix-marseille.fr
- à transmettre par voie hiérarchique, avant le 20.10.23 à ce.daac@ac-aix-marseille.fr, un dossier constitué des documents suivants :
 - curriculum vitae
 - lettre de motivation
 - dernier rapport d'inspection
 - avis circonstancié de leur chef d'établissement
 - toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature

Les enseignant(e)s dont la candidature sera retenue seront convoqué(e)s pour un entretien à partir du **6 novembre 2023**. Ils recevront un ordre de mission.

Pour tout renseignement :

Tel : 04 42 93 88 41

Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille